

PREPA 2021 - ECE - Economique

Economie, sociologie et histoire du monde contemporain

503425

DEGRAVE

SIMON

01/03/2001

Note de délibération : 20 / 20

Numéro d'inscription 5 0 3 4 2 5

Signature



Né(e) le 01 / 03 / 2001

Nom D E G R A V E

Prénom(s) S I M O N

20 / 20



Épreuve : Économie, sociologie et Histoire du monde contemporain

Sujet 1 ou 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 01 / 03

Numéro de table 003

Commencez à composer des la première page...

« Nous ne devrions pas avoir à compter sur un autre pays — en particulier un pays qui ne partage pas nos intérêts et nos valeurs — pour protéger et subvenir aux besoins de notre population en cas d'urgence nationale ».

Ces mots, prononcés par le président américain Joe BIDEN en février 2021 après la signature d'un décret fédéral renforçant la résilience des approvisionnements étasuniens, traduisent une mise en cause directe de l'internationalisation des processus de production comme facteur de fragilisation du pays. Qu'en est-il vraiment ?

La Division Internationale des Processus Productifs (DIPP) désigne une répartition à l'échelle mondiale des différentes étapes de la production d'un bien par une entreprise. Elle se met généralement en œuvre par le déplacement d'unités de production (délocalisation) ou par le recours à la sous-traitance étrangère. La « seconde mondialisation » de Suzanne BERGER (Notre première mondialisation : leçons d'un échec oublié, 2003) dès les années 1980 a marqué l'accentuation de la DIPP par la mobilité des facteurs de production permise notamment par l'amélioration et la baisse des coûts des moyens de communication,

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

20 / 20

culminant avec la révolution du container. Dès lors, c'est un réseau dense et complexe de chaînes de valeur, c'est-à-dire l'ensemble des maillons que représentent chaque pays participant à une même production, qui s'est construit.

Penser la DiPP comme fragilisatrice des économies nationales impliquerait que celle-ci engendre un affaiblissement de l'autonomie et de la souveraineté des pays qui la pratiquent — par une trop forte dépendance de l'étranger — ainsi qu'un certain nombre d'effets délétères sur leurs économies et en particulier au niveau de l'emploi. En quoi la DiPP est-elle bénéfique pour les pays qui y participent ? En quoi peut-elle leur être nocive ? La globalisation des chaînes de valeur fragilise-t-elle les économies nationales ?

Si la DiPP est une force pour les économies nationales en cela qu'elle leur permet de tirer profit de la globalisation en choisissant leur dépendance (I), elle peut leur nuire en fragilisant leurs approvisionnements et en générant des effets délétères (II). Il s'agit enfin pour les économies nationales d'accentuer leur résilience dans le cadre de la DiPP et ce de manière modérée et pragmatique (III).

*

*

*

La DIPP est une force pour les économies nationales en cela qu'elle leur permet de tirer profit de la globalisation (A) en choisissant leur dépendance (B).

En répartissant une production sur un certain nombre de pays différents, la DIPP permet aux économies nationales de tirer profit de la globalisation. Un constat similaire était déjà effectué par Adam SMITH dans ses Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations (1776) : tout pays bénéficiant d'un avantage absolu dans une certaine production, il est apparu logique et souhaitable de se spécialiser dans ladite production et de laisser les productions restantes aux autres pays. Or si un pays renonce à la production d'un bien, il devra nécessairement avoir recours à un pays étranger si ce bien est utilisé comme composant dans sa propre production. L'approfondissement réalisé par David RICARDO (Principes d'économie politique et de l'impôt, 1817), apportant la notion d'avantage comparatif (un pays se spécialise dans la production dans laquelle il est le plus efficace, quitte à abandonner les productions dans lesquelles il est légèrement moins productif), complète cette analyse et justifie la nécessité des chaînes de valeur. En effet, un producteur de vin (le Portugal dans l'exemple ricardien) devra nécessairement avoir recours à un producteur britannique de drap s'il a besoin de tissu pour envelopper ses bouteilles, et il pourra le faire à moindre coût. La DIPP permet ainsi de trouver, d'associer à chaque stade de la production, le producteur le plus attractif en termes de fiscalité (la production au sein d'une zone économique spéciale par exemple), de coûts de production ou de savoir-faire. En constituant des réseaux de chaînes de valeur en forme de serpent (le coton issu d'un pays sera

traité dans le pays voisin, puis à nouveau transporté dans un territoire frontalier) ou en forme d'araignée (l'ensemble des composants d'une production se rejoint en un seul lieu d'assemblage), la DiPP permet de tirer profit des avantages de chaque pays dans le cadre de la globalisation.

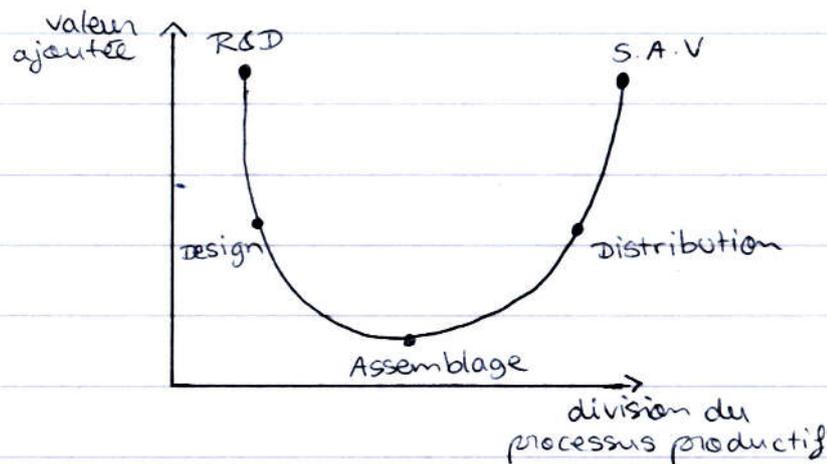


Figure 1: La « courbe du sourire »

La « courbe du sourire » de Stan SHIH, directeur du groupe Acer en 1992, permet d'illustrer de façon claire la répartition habituelle des étapes de la production et la valeur ajoutée correspondante (Figure 1). Les étapes telles que l'assemblage ou la production sont généralement effectuées dans les pays où il est le plus intéressant de le faire (main d'œuvre à bas coût); cela permet aux entreprises de réduire le total de leurs coûts de production et d'ainsi être en mesure de proposer un prix de vente moindre. Cela est bénéfique pour les consommateurs dans les pays développés qui profitent alors d'une hausse de leur pouvoir d'achat : la DiPP constitue bien en cela une force pour ces économies, où cette hausse de pouvoir d'achat sera en grande partie déversée (Pierre DOCKES, L'enfer, ce n'est pas les autres, 2006). Par ailleurs, la DiPP constitue pour les pays en développement

Numéro d'inscription 5 0 3 4 2 5

Signature



Né(e) le 01 / 03 / 2001

Nom D E G R A V E

Prénom (s) S I M O N

20 / 20



Epreuve : Économie, sociologie et Histoire du monde contemporain

Sujet 1 ou 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 02 / 03

Numéro de table 003

Commentez à composer des la première page...

une manière de s'insérer dans la globalisation en s'attendant initialement aux activités d'assemblage et de production avant d'envisager une remontée des filières (Karame AKAMATSU, 1937). Les bienfaits de la DiPP pour les économies nationales sont donc partagés.

La DiPP permet aux économies nationales de choisir leur dépendance. Choisir le meilleur producteur pour chaque stade de la production est révélateur du « privilège de l'acheteur » d'Emmanuel COMBE (« Souveraineté et concurrence : entre ambitions et réalités » 2021) : étant donné qu'il est difficile voire impossible pour une entreprise de tout produire elle-même (« mythe du potager ») la DiPP est presque salvatrice en cela qu'elle permet d'arbitrer entre ce que l'on veut produire au sein du territoire national (les activités nécessitant un savoir-faire particulier) et ce que l'on souhaite produire ou faire produire ailleurs. Au-delà de ces avantages, la DiPP permettrait même de consolider les chaînes d'approvisionnement. L'économiste du CEPII Sébastien JEAN montrait ainsi (« Les chaînes de valeur ont bien résisté à la crise », 2021) que contre toute attente les chaînes de

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

20 / 20

à la suite de la pandémie
valeurs les plus éclatées avaient entraîné une baisse de 30% de la production des biens, alors que la production des biens dont la fabrication était conduite dans un seul pays avait chuté de 29%. À nouveau, la DIPP semble s'affiner comme une force pour les économies nationales. La crise sanitaire, par la congestion des chaînes de valeur et la génération de goulets d'étranglement, semble toutefois avoir contribué à nuancer cette force qu'est la DIPP.

*

La DIPP peut agir comme un facteur de fragilisation des économies nationales par la congestion des chaînes de valeur (A) et par les effets déléteries qu'elle engendre (B).

La DIPP peut contribuer à fragiliser les chaînes de valeur, en cela que la concentration de productions dans un nombre réduit de territoires s'avère dangereuse dès lors que ces derniers connaissent un choc externe ou de demande. La Malaisie, qui produit 95% du stock mondial de gants chirurgicaux, a ainsi au début de la pandémie été dans l'impossibilité de faire face à la hausse subite de la demande. Un choc similaire à celui généré par la pandémie peut en effet paralyser le réseau de chaînes de valeur toujours plus dense :

RENAULT comptait ainsi en 2019 plus de 5000 fournisseurs.

La DIPP fragilise les économies nationales en les exposant

à une impossibilité de s'approvisionner dans une situation de pénurie. Barry C. LYNN rappelait ainsi (Liberty From All Masters, 2020) la pénurie de semi-conducteurs entraînée à la suite du tremblement de terre connu par le pôle taiwanais Hsinchu en 1999 : la production arrêtée, ce sont des milliers d'entreprises américaines du secteur technologique qui font faillite, chose qui ne serait peut-être pas arrivée si la production de semi-conducteurs était réalisée au sein des Etats-Unis. Cette forme parfois grave de dépendance engendrée par la DiPP est ainsi un facteur d'émission de la souveraineté des économies nationales.

La DiPP génère des effets délétères sur les économies nationales qui constituent pour elles une faiblesse. Premièrement, la délocalisation de productions supprime des emplois domestiques et soumet les travailleurs des pays développés à une concurrence étrangère rude. La Direction Générale du Trésor pointait ainsi (« La part du travail dans la valeur ajoutée dans les pays avancés », 2019) la baisse du pouvoir de négociation salariale des ouvriers comme conséquence de la DiPP, pouvant expliquer la supériorité des revenus du capital à la croissance de la production ($r > g$). Dans un deuxième temps, c'est la menace de la désindustrialisation des pays avancés qui se concrétise en raison de cette concurrence internationale instituée par la DiPP. Thomas GRJEBINE dressait en ce sens (« Sortir du cercle vicieux de la désindustrialisation », 2021) l'inquiétant portrait d'une France dont l'activité industrielle (concentrant le nombre de CDI et +70% de la R&D) toujours en baisse est passée de 17,5% du PIB en 1995 à 11% en 2019. Parallèlement, la DiPP semble condamner

les pays en développement à des activités à faible valeur ajoutée, les empêchant d'envisager autre chose que cette spécialisation peu saine à long terme.

Si la DIPP peut visiblement affaiblir les économies nationales par la dépendance qu'elle institue et les effets négatifs qu'elle entraîne, il s'agit d'envisager une nouvelle perspective.

*

Il s'agit pour les économies nationales d'accentuer leur résilience de manière modérée (A) et stratégique (B).

Si il s'agit pour les économies nationales de privilégier la modération, c'est que la plupart des risques et faiblesses causés par la DIPP surviennent ponctuellement, lors de chocs externes.

Il semble nécessaire de relativiser le problème des délocalisations : pour Emmanuel COMBE (« Souveraineté et concurrence : entre ambitions et réalités », 2021) il serait illusoire de penser que l'ensemble de l'industrie française se situe à l'étranger et qu'il suffit de la rapatrier. Une telle action n'aurait selon lui que peu d'effets sur l'emploi ou la situation de l'industrie en France, simplement car il n'y a pas eu tant de délocalisations initiées par des firmes françaises que cela. De même, en ce qui concerne la dépendance vis-à-vis de l'étranger dans le cadre de la DIPP, la DG Trésor a montré (« Vulnérabilité des approvisionnements français et européens », 2020) à partir de l'étude des 5.000 biens importés par la France de territoires extra-européens que seuls 6 d'entre eux étaient véritablement « vulnérables », autrement dit qu'il n'y avait pas de

Numéro d'inscription 5 0 3 4 2 5

Signature



Né(e) le 0 1 / 0 3 / 2 0 0 1

Nom D E G R A V E

Prénom(s) S i M O N

20 / 20



Épreuve : Économie, sociologie et Histoire du monde contemporain

Sujet 1 ou 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 0 3 / 0 3

Numéro de table 0 0 3

Commencez à composer dès la première page...

fournisseur alternatif. cela conduit à relativiser les effets négatifs que pourraient avoir la DIPP sur l'emploi, l'industrie et les approvisionnements des économies nationales ; cela permet également de prendre conscience de la modération qu'il est nécessaire d'adopter au regard du jugement de la DIPP.

Il ne s'agit pas de souhaiter une situation d'autarcie où chaque entreprise produit elle-même et dans son pays d'origine l'ensemble de ses pièces et composants, ce qui finalement relèverait du « mythe du potager » (COMBE, 2021).

Il est néanmoins important de prendre conscience de l'existence de « secteurs stratégiques », en matière desquels la résilience, la capacité à s'approvisionner peu importe la situation, doit être forte. Bien que difficiles à identifier, ces secteurs doivent être étudiés et éventuellement rapatriés, ou du moins les productions étrangères de certains composants doivent être rapprochées de leur lieu de commercialisation final.

Parmi ces secteurs dits « stratégiques » ressortent la défense et aujourd'hui plus que jamais la santé : le président français Emmanuel MACRON appela ainsi de nombreuses reprises à renforcer la « souveraineté européenne » et ce notamment dans le

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

20 / 20

secteur pharmaceutique. Comme précédemment, c'est toutefois de manière modérée qu'il s'agit d'aborder ces domaines : « quand tout est stratégique, plus rien n'est stratégique », soulignait Emmanuel COMBE (2021). C'est néanmoins ainsi que Christian SAINT-ÉTIENNE préconise l'adoption d'un « libéralisme stratégique » (Le libéralisme stratégique contre le chaos du monde, 2020), soit une attitude parfaitement lucide des dirigeants des économies nationales afin de reconnaître les situations qui se prêtent à la DIPP et celles qui ne s'y prêtent pas. En arrangeant retirer ses usines d'assemblage de Chine pour les re-situer au Vietnam, APPLE illustre cette idée : face à un acteur incertain et parfois menaçant comme la Chine, il peut convenir de retirer les unités de production qui y sont situées à des fins stratégiques. Pour assurer et pérenniser le renforcement des économies nationales, il semble pour elles impératif de se rendre indispensables sur la chaîne de valeur et ainsi de consacrer leur souveraineté

*

*

*

Si la DIPP peut s'avérer être une force pour les économies nationales, elle peut parallèlement agir comme

un facteur de fragilisation de celles-ci. Il semble s'agir pour elles d'accentuer leur résilience dans une logique d'affirmation de leur souveraineté, en parvenant à se révéler être des acteurs centraux des chaînes de valeur.

